



UNE FOULE DE NOUVEAUX PROJETS TECHNIQUES SONT APPROUVÉS

Dix projets ont récemment reçu le feu vert des conseils de l'ATC.

L'Association est actuellement à la recherche de parrains afin de pouvoir financer et lancer ces projets qui portent sur des domaines aussi variés que la gestion des sels de voirie, la modification des comportements en matière de déplacements, les signaux pour piétons et la conception géométrique de routes spéciales.

Projets du Conseil des ingénieurs en chef

Mesures de priorité des transports en commun en milieu urbain

Un projet proposé par le Comité permanent des techniques et de la gestion de la circulation évaluera les mesures de priorité des transports en commun qui peuvent être utilisées par les ingénieurs municipaux et les urbanistes en tant qu'options efficaces et viables de planification des transports en commun en milieu urbain.

Les travaux exécutés devraient comprendre l'examen des mesures de priorité des transports en commun utilisées dans les municipalités canadiennes ainsi que des politiques connexes, la mise en oeuvre et la surveillance des activités, l'analyse de rentabilité des mesures de priorité des transports en commun ainsi que l'examen avant et après et l'analyse des études de cas.

Le principal élément livrable de la recherche sera la synthèse des pratiques existantes et recommandées pour la planification, la mise en place et la surveillance des mesures de priorité des transports en commun.

Ajout de signaux pour piétons à certaines intersections déjà munies de feux

Un autre projet recommandé par le Comité permanent des techniques et de la gestion de la circulation permettra l'établissement d'une justification pour l'ajout de signaux pour piétons à des feux de circulation déjà existants en milieu urbain. Le projet comprendra donc l'examen des normes existantes et des autres initiatives et règlements municipaux connexes établis au Canada et ailleurs.

En outre, un examen de la théorie d'ingénierie de la circulation sur la gestion des conflits aux intersections sera requis pour permettre l'établissement des paramètres qui doivent être inclus dans la justification. On s'attend également que des travaux d'ingénierie seront requis pour compléter les résultats obtenus.

Le principal extrait du projet constituera une justification technique nationale qui sera décrite et présentée dans un document de format pratique. Elle pourra être publiée sous forme de document distinct ou être ajoutée à la procédure canadienne d'établissement de la matrice de justification des feux de circulation de l'ATC et au manuel connexe.

Mise à jour du manuel de contrôle des passages pour piétons



Publié en 1998, le *Pedestrian Crossing Control Manual* (Manuel de contrôle des passages pour piétons) de l'ATC requiert maintenant certaines améliorations et mises à jour. Ces modifications portent sur des sujets tels que les passages potentiels pour une plus vaste gamme d'intersections routières, des passages pour piétons entre intersections, de nouveaux appareils comme des balises montées sur des poteaux ou des clignotants à vitesse variable, des passages adaptés aux usagers de la route qui sont jeunes, âgés ou vulnérables et la

régulation des passages en zones rurales.

Également proposé par le Comité permanent des techniques et de la gestion de la circulation, ce projet examinera les pratiques de contrôle existantes en matière de passages pour piétons au Canada et il étudiera la recherche existante sur les méthodes les plus efficaces de mettre en place un contrôle efficace de ces passages.

Le principal élément livrable de ce projet sera la nouvelle version mise à jour du manuel de contrôle des passages pour piétons au Canada.

(suite à la page 2)

Dans ce numéro

Élaboration du *Guide vert pour les routes*

Le Conseil d'administration de l'ATC adopte le nouveau plan d'affaires triennal

Lancement du projet d'analyse des emplacements propices aux collisions

Enquête sur les panneaux de limite de vitesse dans les bretelles

Le programme de sensibilisation TRAC bien adapté aux écoles canadiennes

(suite)

Lignes directrices sur la conception géométrique des routes spéciales

Le Comité permanent de la conception géométrique a recommandé la mise en oeuvre d'un projet pour l'élaboration d'une synthèse des pratiques relatives aux routes qui ne sont pas actuellement traitées dans l'édition de 1999 du *Guide canadien de conception géométrique des routes* de l'ATC. Les routes visées par ce projet comprennent, entre autres, les routes d'accès saisonnier, les chemins forestiers, les routes minières du Nord et les routes d'accès aux parcs.

L'objectif ultime de cette initiative est l'intégration de la nouvelle recherche sur les routes à faible débit au *Guide canadien de conception géométrique des routes*. Le chapitre portant sur les routes à faible débit est paru la dernière fois dans l'édition de 1986 du guide. L'élaboration d'une synthèse des pratiques constituera la première phase de cet objectif.

On prévoit que les travaux exécutés au cours de cette phase du projet comprendront une enquête à l'échelle canadienne sur les types de routes spéciales et sur les pratiques de conception géométrique qui y sont associées. Le principal élément livrable sera la synthèse des pratiques sur le sujet.

Matériel des ateliers sur l'hydraulique des ponts

Le Comité permanent des ouvrages d'art recommande la mise en place d'un projet prévoyant la tenue d'ateliers ou de colloques sur la deuxième édition du guide relatif aux systèmes hydrauliques des ponts (*Guide to Bridge Hydraulics*) que l'ATC a publiée en 2001.



Ces activités d'une ou de deux journées porteront entre autres sur les facteurs hydrauliques de base et sur les estimations hydrologiques, mais surtout sur la conception des voies navigables, la protection contre les affouillements et le contrôle des canaux, ainsi que sur les aspects hydrauliques de la construction, de l'inspection et de l'entretien. Le groupe cible sera principalement celui des ingénieurs en formation et intermédiaires.

Le matériel d'apprentissage doit être produit pour accompagner le guide de l'ATC et pour permettre la tenue des ateliers. Ce projet aura donc pour objectif la conception du matériel requis et la recommandation des formats et des médias appropriés pour les ateliers.

Projets du Conseil des transports urbains

Matériel des ateliers sur les études de planification des transports

Le Comité permanent de la planification et de la recherche en transports a recommandé la tenue d'une série d'ateliers sur les *Bonnes pratiques techniques d'exécution des projets de planification des transports à long terme au Canada* publiées par l'ATC.

Dans le cadre de ce projet, on produira le matériel requis pour la tenue d'un atelier d'une journée qui présentera et illustrera la manière dont cette publication de 2008 devrait être utilisée par les intervenants. Cet atelier devrait regrouper des exposés théoriques, des études de cas et des exemples de problèmes.

Un certain nombre d'ateliers seront offerts au pays afin d'assurer la participation du plus grand nombre possible de représentants des petites et moyennes collectivités.

Matériel des ateliers sur les incidences des initiatives de transport urbain sur les émissions de GES

Quoique les administrations établissent des cibles pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), la quantité d'informations, d'outils, de programmes de formation professionnelle et de méthodologies dans ce domaine est insuffisante pour prévoir les incidences des mesures potentielles dans le domaine des transports sur l'atteinte des objectifs visés. On doit également améliorer la capacité des professionnels du domaine des transports de mesurer l'impact des initiatives d'atténuation des GES attribuables aux transports.

(suite à la page 3)

Publication trimestrielle de
l'Association des transports du Canada
ISSN 0317-1280
2323, boulevard Saint-Laurent
Ottawa K1G 4J8
Téléphone 613-736-1350
Télécopieur 613-736-1395

www.tac-atc.ca

rédacteur : Gilbert Morier
(gmorier@tac-atc.ca)

nouvelles@tac-atc.ca

L'ATC est une association d'envergure nationale dont la mission est de promouvoir la sécurité, la sûreté, l'efficacité, l'efficacéité et le respect de l'environnement dans le cadre de la prestation de services financièrement durables de transport, le tout à l'appui des objectifs sociaux et économiques du Canada.

L'ATC est une tribune neutre de collecte et d'échange d'idées, d'informations et de connaissances à l'appui de l'élaboration de lignes directrices techniques et de bonnes pratiques.

À l'échelle du pays, l'Association s'intéresse principalement au secteur routier et à ses liens et interrelations stratégiques avec les autres composantes du réseau de transport.

En milieu urbain, l'Association s'intéresse non seulement au transport des personnes et des marchandises, mais encore à la prestation de services à la collectivité et aux incidences de toutes ces activités sur les modèles d'aménagement du territoire.

(suite)

Le Comité permanent des transports durables a recommandé la tenue d'une série d'ateliers en vue d'améliorer les connaissances existantes sur les outils et pratiques de prévision et de mesure qui sont actuellement utilisés au Canada et dans d'autres pays pour évaluer les incidences des initiatives de transport sur les émissions de GES. De plus, ces ateliers définiront les lacunes existantes en ce qui concerne les connaissances, les pratiques et les données disponibles dans ce domaine.

Les ateliers serviront enfin de pierre angulaire aux initiatives futures de développement des ressources et de recherche stratégique.

Stratégies efficaces pour influencer les comportements en matière de déplacements

Un autre projet proposé par le Comité permanent des transports durables vise à examiner les barrières qui nuisent à l'adoption accrue des comportements de transport durable et à évaluer les outils dont disposent les gouvernements pour surmonter ces barrières.

Dans le cadre de ce projet, on cernerá également les politiques et programmes qui peuvent être utilisés pour influencer le plus efficacement possible les choix faits en matière de transport dans certains segments importants du marché. Bien que ce projet reconnaisse les grandes possibilités offertes dans les domaines de l'aménagement du territoire et de l'offre en transports, les lignes directrices pratiques qui seront élaborées porteront principalement sur les outils et techniques habituellement associés au domaine de la gestion de la demande en transports et à la réalisation du virage en faveur de nouveaux modes de transport.

En tenant compte de l'environnement politique actuel, le projet examinera la nécessité et la possibilité de mettre en place un virage soutenu et marqué à long terme des choix de transport et il définira les barrières réalistes qui nuisent aux mesures à court terme. Les résultats du projet accéléreront l'action et l'innovation dans un domaine important de nouvelle pratique, et ils contribueront à maximiser le rendement des investissements en transport.

Le principal extrant du projet sera un guide pratique sur les outils qui peuvent être utilisés par les intervenants pour influencer les comportements en matière de transport.

Projets du Conseil de l'environnement

Mise à jour du *Guide de gestion des sels de voirie*

Le déglacant de choix utilisé au Canada sur plus d'un million de kilomètres de routes demeure le sel.

Depuis la publication du *Guide de gestion des sels de voirie* de l'ATC en 1999, de nombreux progrès ont été réalisés dans le domaine de la gestion des sels de voirie. Le Comité permanent de la consultation et de la législation en environnement croit qu'une mise à jour de cette publication est requise pour y incorporer la recherche et les leçons apprises au cours des dernières années.

On s'attend que ce projet comprendra une analyse documentaire et une enquête auprès des administrations routières.

Le résultat final de ce projet constituera un guide de consultation complet sur les transports, l'économie et la qualité de vie au Canada, les incidences de l'utilisation de sels de voirie sur l'environnement ainsi que les pratiques recommandées pour la gestion des sels de voirie.

Respect des exigences environnementales dans le domaine de la construction routière et des activités d'exploitation et d'entretien

Le Comité permanent de la gestion des questions environnementales a proposé la mise au point d'un guide qui aiderait les intervenants en transport routier à respecter les exigences environnementales et les engagements pris dans le domaine de la construction routière et des activités connexes d'exploitation et d'entretien.

La compilation des méthodes utilisées par diverses administrations pour protéger l'environnement permettra aux professionnels des transports au Canada de mieux connaître le contexte d'utilisation de ces méthodes et d'obtenir des conseils afin de minimiser les incidences des projets sur l'environnement.

Le guide sera formé d'une série de volumes portant sur certaines bonnes pratiques de construction, d'exploitation et d'entretien des routes visant à atténuer les impacts produits sur l'environnement. Cette publication pourra être utilisée pour la préparation et l'exécution des contrats relativement à la construction, l'exploitation et l'entretien des routes et autoroutes, des ponts, des ponceaux, des carrières et des baraquements d'entretien et de chantier.

Ce guide est destiné au personnel des organismes de transport qui prépare les documents des projets qui sont soumis aux organismes de réglementation aux fins d'approbation et les documents contractuels qui servent à la mise en oeuvre des projets. Il fournira également l'information requise aux entrepreneurs et au personnel d'entretien chargés d'exécuter les travaux. 

L'ATC accueille un nouveau membre au sein de son équipe

Lynne Parisien a joint les rangs de l'équipe des communications et des services aux membres de l'ATC à titre de coordonnatrice des communications.

Dans le cadre des fonctions de ce poste nouvellement créé, la principale responsabilité de Lynne sera d'assurer le contrôle de la qualité de la documentation présentée tant sous forme imprimée qu'électronique, en particulier des textes rédigés en français. Elle veillera aussi à l'exactitude, à la clarté et à l'uniformité des initiatives de communication dans les deux langues officielles.

Par le passé, Lynne a assumé divers rôles de spécialiste des communications dans les secteurs de la vente au détail, des assurances et des services financiers. Elle a acquis une formation en relations publiques, en radiotélédiffusion ainsi qu'en techniques de communication commerciale. 



Photo : Tourisme Vancouver

Congrès et exposition annuels de 2009 de l'ATC

Les transports dans un climat de changement

Du 18 au 21 octobre,
à l'hôtel Hyatt Regency et à l'hôtel Fairmont Vancouver,
à Vancouver (Colombie-Britannique)

DÉLÉGUÉS – Une trousse complète d'inscription comprenant un programme provisoire détaillé sera envoyée en juin à la plupart des récipiendaires de la version papier des *Nouvelles de l'ATC*. L'information contenue dans cette trousse sera également diffusée dans le site Web de l'ATC (www.tac-atc.ca) avant la fin de juin. **(Les renseignements de préinscription au congrès se trouvent déjà dans le site.** Les délégués sont invités à s'inscrire en ligne au congrès et à devenir du même coup admissibles au tirage d'un prix de valeur! Ces derniers seraient également **très avisés de faire leurs réservations d'hôtel le plus tôt possible afin d'éviter, autrement, des désagréments quasi assurés.**)

EXPOSANTS – Désolé mais il est maintenant trop tard pour réserver une place d'exposant – elles sont toutes louées!

COMMANDITAIRES – Cette année, les possibilités de commandite ont été l'objet d'une forte demande. Souscrivez dès que possible à l'une des offres restantes de commandite en visitant le site Web de l'ATC pour obtenir plus de détails (voir aussi l'encart sur les commanditaires, dans le présent numéro des *Nouvelles*).

www.tac-atc.ca

Lancement du projet d'analyse des emplacements propices aux collisions

L'ATC a lancé un projet visant à établir des lignes directrices nationales pour l'analyse des emplacements propices aux collisions au Canada. Ce projet comprendra l'étude et l'évaluation complètes des techniques de modélisation et d'analyse utilisées par les provinces et territoires canadiens, ainsi que par certains autres pays, et de la recherche universitaire exécutée dans ce domaine.

Afin de déterminer les secteurs à risque élevé d'un réseau routier où un grand nombre d'usagers, d'automobilistes et autres, meurent ou sont grièvement blessés, certaines administrations routières entreprennent des enquêtes scientifiques de recensement des emplacements à haut risque, des programmes sur les secteurs particulièrement dangereux et des analyses des réseaux routiers. Ces activités visent à cerner les déficiences de l'infrastructure routière, la gestion de la circulation et les éléments de contrôle qui ont pu contribuer aux collisions. Elles contribuent également à déterminer des mesures appropriées d'amélioration. L'examen à mi-parcours de la stratégie canadienne *Vision sécurité routière 2010* recommande qu'un plus grand nombre d'administrations routières adoptent cette pratique.

Pour le moment, seulement un nombre restreint d'administrations routières canadiennes ont établi des programmes portant sur les emplacements propices aux collisions et les secteurs particulièrement dangereux, et effectuent des analyses de réseau. À ce jour, il n'existe aucune méthode uniforme connue d'analyse des routes à risque élevé qui tient compte des diverses caractéristiques des emplacements. Toutefois, certaines méthodes sont mieux adaptées à l'analyse des caractéristiques de la route telles que les classifications, l'exposition à la circulation, les milieux urbains et ruraux, la disponibilité des données, le contrôle de la circulation, l'éclairage, la signalisation ainsi que les

installations pour piétons, cyclistes et usagers des transports en commun.



Lancé par le Comité permanent de la sécurité routière de l'ATC, ce projet sera exécuté par un consultant devant être choisi sous peu. Les travaux devraient prendre fin à l'automne 2010.

Cette initiative est financée par le **ministère des Transports de l'Alberta**, le **ministère de l'Infrastructure et des Transports du Manitoba**, le **ministère des Transports du Nouveau-Brunswick**, le **ministère des Transports de l'Ontario**, le **ministère des Transports et des Travaux publics de l'Île-du-Prince-Édouard**, le **ministère des Transports du Québec**, le **ministère de la Voirie et de l'Infrastructure de la Saskatchewan**, le **ministère de la Voirie et des Travaux publics du Yukon**, **Transports Canada** et les villes d'**Edmonton**, de **Montréal** et d'**Ottawa**. □

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ATC ADOPTE LE NOUVEAU PLAN D'AFFAIRES TRIENNAL

Le plan d'affaires triennal de l'ATC pour la période de 2009 à 2011 a reçu l'approbation du Conseil d'administration.

Adopté au printemps, le plan continu tire parti des succès remportés par les plans d'affaires antérieurs et intègre l'information recueillie durant les consultations avec les membres et les administrateurs sur les façons de renforcer les produits et services de l'ATC. L'objectif global du plan est de continuer à trouver des moyens d'optimiser l'adhésion des membres actuels et futurs.

La mise en oeuvre du plan d'affaires est maintenant amorcée et le document sera mis à jour chaque année par le Conseil d'administration. Les plans de travail des conseils et des comités permanents devraient être adaptés au plan d'affaires au plus tard en avril prochain.

Le processus d'élaboration du plan d'affaires a débuté en avril 2008 par une consultation de haut niveau du Conseil d'administration sur la pertinence de la mission, des objectifs stratégiques et des stratégies de mise en place du plan précédent. Les étapes subséquentes comprenaient la recherche auprès des membres et des clients ainsi que les entrevues avec les administrateurs, ce qui a permis l'établissement d'une liste de questions qui a été utilisée pour alimenter les discussions avec les administrateurs et les présidents des conseils de l'Association.

Les opinions exprimées pendant ces discussions ont formé la base des principes directeurs utilisés pour élaborer les stratégies et les échéanciers du plan, puis les prévisions budgétaires pour trois ans.

Les résultats de ces consultations ont été résumés puis utilisés par le Conseil d'administration pour élaborer des principes directeurs, après quoi des travaux plus détaillés ont été exécutés par le personnel et le Bureau de direction de l'ATC. Ces travaux ont abouti à l'élaboration des stratégies et des objectifs annuels proposés pour concrétiser les principes directeurs. Ensemble, ces principes ainsi que les stratégies et échéanciers ont fourni la base des budgets correspondants contenus dans le plan d'affaires.

Points saillants du plan d'affaires

Le plan d'affaires confirme la pertinence de la mission de l'ATC (voir encadré au bas de la page 2 du présent bulletin), mission qui reconnaît d'une part l'expertise de l'organisation dans le domaine routier et l'intérêt spécial que porte l'Association à deux autres domaines clés, à savoir les interrelations entre les routes et les autres modes de transport, ainsi que les transports urbains.

Le plan demeure axé sur la réalisation de quatre objectifs stratégiques :

1. être le centre d'expertise du Canada en matière de transports et offrir une tribune neutre d'échange d'idées et de discussion sur les questions techniques du domaine;
2. sensibiliser davantage le public à l'importance de la contribution des transports au bien-être socioéconomique du Canada ainsi que contribuer à la création d'un bassin canadien de professionnels des transports et à la tenue à jour des compétences techniques de ces derniers;

3. être la principale source de diffusion de documents d'information sur les transports auprès des praticiens canadiens de ce domaine;
4. élaborer et tenir à jour des recueils de lignes directrices et de bonnes pratiques visant principalement les routes et les questions connexes de transport.

En résumé, le nouveau plan d'affaires prévoit ce qui suit :

- ▶ mettre l'accent sur le renforcement des points forts de l'ATC plutôt que sur l'apport de changements majeurs à ses modèles de gouvernance et d'affaires, par exemple, en réitérant l'engagement vis-à-vis les principes du programme des projets parrainés et la tarification des produits de l'organisation en fonction du marché;
- ▶ déterminer des façons de verbaliser l'importance de la contribution des bénévoles et lancer l'appel à la création d'un énoncé de vision pour l'organisation;
- ▶ trouver de nouvelles façons peu coûteuses de promouvoir de manière active l'importance des transports auprès du grand public. Cet effort pourra être accompli en partie en utilisant les instruments de communication de l'Association comme les *Nouvelles de l'ATC* et le site Web, en invitant le Conseil de l'éducation et du développement des ressources humaines à présenter des idées et en faisant en sorte qu'au moins une partie des célébrations du centenaire de l'ATC en 2014 porte sur ce sujet;
- ▶ chercher à améliorer la diffusion d'informations importantes aux décideurs du secteur des transports. Cet effort sera accompli en offrant des documents de notions élémentaires et des guides sur les principales publications de l'ATC et peut-être aussi en organisant des sommets sur les nouvelles questions d'intérêt;
- ▶ chercher à améliorer l'image de marque de l'ATC et l'identité visuelle de ses publications;
- ▶ trouver des mécanismes qui permettront au Conseil d'administration de fournir une orientation de niveau stratégique aux conseils et groupes de travail pour l'établissement de l'ordre de priorité des nouvelles questions d'intérêt;
- ▶ établir un mécanisme qui permettra au Conseil d'administration d'examiner la possibilité de subventionner la recherche initiale sur les sujets de l'heure ou prioritaires;
- ▶ trouver des façons d'augmenter les ventes ou la diffusion des publications antérieures ou à faible volume, ainsi que des façons d'augmenter les ventes des publications électroniques;
- ▶ trouver des façons d'améliorer le processus d'élaboration des projets parrainés;
- ▶ apporter des redressements mineurs au congrès annuel, notamment en ce qui concerne la durée, les coûts et la diffusion électronique du contenu;
- ▶ revoir le modèle utilisé pour fournir la formation sur la propriété intellectuelle de l'ATC;

(suite à la page 6)

(suite)

- ▶ accélérer le virage en faveur des publications électroniques en ne produisant aucune version papier des nouvelles publications dans un échéancier de trois ans;
- ▶ former un groupe de travail qui examinera les produits et services existants en français de l'ATC et recommander des façons de mieux répondre aux besoins des membres francophones actuels et éventuels;
- ▶ renforcer les liens avec les associations de domaines connexes, tant au niveau national qu'international, et obtenir les points de vue d'autres groupes tels que ceux des entrepreneurs et des fournisseurs;

- ▶ examiner la possibilité d'effectuer des analyses internationales sur des sujets prioritaires;
- ▶ revoir la structure des réunions du Conseil d'administration afin que plus de temps soit consacré aux discussions stratégiques sur les sujets de l'heure;
- ▶ élaborer une politique définissant les conditions dans lesquelles des exposés sur l'ATC peuvent être présentés aux organisations que représentent les membres du Conseil d'administration.

Le document complet du plan d'affaires est affiché sur le site Web de l'ATC, à <http://www.tac-atc.ca/francais/aproposdelatc/plandaffaires.cfm>. 

EN VEDETTE

Le nouveau ministre de la Voirie et de l'Infrastructure de la Saskatchewan est l'honorable **James Reiter**.

David Norman a été nommé sous-ministre des Services gouvernementaux de Terre-Neuve-et-Labrador.

Gary Gosse a succédé à **Cluney Mercer** à titre de sous-ministre adjoint chargé des transports au ministère des Transports et des Travaux publics de Terre-Neuve-et-Labrador.

Bryce Conrad a accepté un nouveau poste de sous-ministre adjoint à Infrastructure Canada. Il collaborera aux programmes de stimulation qui ont été annoncés dans le tout dernier budget fédéral.

Reg Andres et **Ric Robertshaw** sont les nouveaux coprésidents de la Table ronde nationale sur l'infrastructure durable.

Au ministère des Transports et de l'Infrastructure de la Colombie-Britannique, **Dave Byng** est le nouveau directeur de l'exploitation et **Nancy Bain** a été nommée sous-ministre adjointe responsable des services financiers et de gestion. De plus, **Ian Pilkington** est maintenant ingénieur en chef de la géotechnique, des matériaux et des chaussées. Il remplace **Mike Oliver** qui a pris sa retraite.

Tim Mereu est le nouveau président d'Ecoplans Limited, en remplacement de **Bob Hodgins** qui a pris sa retraite.

Moh Lali a assumé le poste de directeur général des normes techniques du ministère des Transports de l'Alberta. Il succède à **Allan Kwan**, qui est maintenant à la retraite.

Paul Mackey, directeur de Ruesecure, a rédigé le chapitre sur la conception géométrique des rues collectrices du manuel de conception géométrique des rues urbaines (*Urban Street Geometric Design Handbook*) récemment publié par l'Institute of Transportation Engineers. Il est le seul Canadien à avoir participé à ce projet. 

Élaboration du *Guide vert pour les routes*

La préparation du *Guide vert pour les routes* par un groupe de travail du Conseil des transports urbains de l'ATC se déroule comme prévu.

Ce guide fournira un ensemble de critères d'auto-évaluation du rendement qui tiendra compte des principes de durabilité et d'écologie ainsi que de la bonne gestion environnementale. Il fournira également des conseils sur la planification, la conception, la construction, la mise en service, l'entretien et l'exploitation des routes, ainsi que sur les activités d'évaluation du cycle de vie. De plus, cette publication présentera la hiérarchie fonctionnelle complète des routes en milieu urbain et rural.

Le *Guide vert pour les routes* sera conçu pour promouvoir la croissance durable et les nouvelles solutions de transport multimodal dans les corridors routiers, ainsi que les infrastructures routières de longue durée et les principes de construction verte. Les principaux sujets traités dans cet ouvrage devraient entre autres comprendre l'interface communautaire, l'empreinte sur l'environnement, les choix en matière de mobilité, la sécurité et la consommation d'énergie.

Afin d'accélérer l'achèvement du guide, le groupe de travail a embauché un étudiant de l'**Université de Toronto**, Stefan Cermak, qui assumera un rôle important dans ce processus en effectuant la recherche et la documentation sur les bonnes pratiques applicables aux routes vertes et sur les systèmes d'évaluation des infrastructures durables, qu'ils soient existants ou nouveaux.

Pendant le processus de développement de l'outil d'évaluation du rendement, cet étudiant à la maîtrise en sciences, option urbanisme, aura la chance d'établir des liens avec des professionnels des transports dans plusieurs provinces et territoires du Canada. Sa participation au projet pendant l'été témoigne de l'engagement pris par l'ATC, qui veut encourager les étudiants à choisir une carrière dans le domaine des transports.

Créé au printemps 2008, le groupe de travail prévoit avoir terminé ses travaux en septembre 2010. La plupart des activités de ce projet sont exécutées sur une base bénévole. 

Enquête sur les panneaux de limite de vitesse dans les bretelles

Un nouveau projet de l'ATC est en cours afin d'établir des recommandations exhaustives sur les bonnes pratiques de signalisation des vitesses sécuritaires ou des limites de vitesse dans les bretelles de sortie et d'accès.

Des limites de vitesse grandement réduites sont souvent affichées dans les bretelles de raccordement et les boucles utilisées par les véhicules qui circulent à grande vitesse sur les routes à volume important, et ce, étant donné la courbe prononcée du tracé en plan de ces installations. La limite de vitesse peut être prescrite ou recommandée.

Le *Manuel canadien de la signalisation routière* de l'ATC contient l'illustration d'un panneau de limite de vitesse recommandée pour les bretelles. Toutefois, il existe certains écarts entre les provinces et territoires en ce qui concerne l'approche adoptée pour la conception et la disposition des panneaux de limite de vitesse dans les bretelles de sortie et les bretelles d'accès.

Par exemple, si le panneau est visible de la route principale, les automobilistes peuvent avoir de la difficulté à déterminer si la vitesse recommandée – qui est affichée à l'aide du panneau de signalisation présenté dans le manuel de régulation de la circulation – s'applique à la bretelle ou à la route. Ainsi, ce projet étudiera les avantages et inconvénients d'utiliser un panneau de limite de vitesse prescrite par

rapport à un panneau de limite de vitesse recommandée et tentera de déterminer quelle méthode d'affichage convient le mieux aux automobilistes.

Le projet étudiera donc les méthodologies existantes d'affichage des limites de vitesse en Amérique du Nord et dans d'autres pays, évaluera le panneau de limite de vitesse recommandée pour les bretelles dans le manuel de la circulation et proposera l'utilisation de panneaux d'avertissement par rapport à l'utilisation de panneaux de limite de vitesse prescrite à cette fin. Afin d'encourager l'uniformité au Canada, on veut également concevoir et inclure dans le manuel un panneau standard de limite de vitesse prescrite ou recommandée, ainsi que les bonnes pratiques concernant l'emplacement de ces panneaux dans les bretelles de sortie et d'accès.

Recommandée par le Comité permanent des techniques et de la gestion de la circulation de l'ATC, cette initiative est parrainée par **Transports Canada**, le **ministère des Transports de l'Alberta**, le **ministère des Transports et de l'Infrastructure de la Colombie-Britannique**, le **ministère de l'Infrastructure et des Transports du Manitoba**, le **ministère des Transports du Nouveau-Brunswick**, **Transports et Travaux publics Terre-Neuve-et-Labrador**, le **ministère des Transports de l'Ontario**, le **ministère des Transports du Québec**, ainsi que les **villes d'Ottawa, d'Edmonton et de Calgary**. 

NOUVEAUX MEMBRES

L'ATC est heureuse d'accueillir les nouveaux membres ci-après :

Town of the Blue Mountains

Thornbury, ON
Tom Gray, Development Coordinator

Canadian Natural Gas Vehicle Alliance

Ottawa, ON
Alicia Milner, President

Canadian Ready Mixed Concrete Association (CRMCA)

Mississauga, ON
Sherry Sutherland, Technical Engineer

District of Central Saanich

Saanichton, BC
Nirmal Bhattacharya, Municipal Engineer

ConCreate USL Ltd.

St. Albert, AB
Stewart Nelson, Project Manager

Flatiron Constructors Canada Ltd.

Richmond, BC
Laurie Kelsey, Manager of New Initiatives

Izett Engineering Ltd.

Delta, BC
Alexander Izett

King Disposal Equipment Ltd.

Toronto, ON
Mark Coimbra

Town of Lunenburg

Lunenburg, NS
Marc Belliveau

M.D. of Foothills No. 31

High River, AB
Tom Gilliss

Municipality of Marmora and Lake Roads Department

Marmora, ON
Ron Derry, Manager of Transportation

McAsphalt Industries Limited

Scarborough, ON
Kelly Carrick

Resource Management International Inc.

Lashburn, SK
Tom Gehlen, President

District of Squamish

Squamish, BC
Doug French, Manager of Engineering

Town of Stonewall

Stonewall, MB
Ron Maylen, Engineering Manager

South East Cornerstone School Division #209

Weyburn, SK
Larry Ursu, Manager of Transportation & Fleet Services

Third Wave Cycling Group Inc.

Vancouver, BC
Jack Becker, President

Carl Hennum

Mississauga, ON

Clive Rock

Vancouver, BC

Démystification de l'enregistrement en vertu de la *Loi sur le lobbying* du Canada

Dans un effort continu de fournir à ses membres des renseignements à jour sur les questions importantes, les Nouvelles de l'ATC publient cet article qui explique les mesures prises par l'Association pour assurer la conformité aux exigences de production de rapports de la Loi sur le lobbying du Canada, qui est entrée en vigueur en juillet 2008.

Plus tôt cette année, l'ATC a retenu les services d'un expert en relations gouvernementales afin d'examiner la formulation de la *Loi sur le lobbying* du Canada et en est venue à la conclusion qu'il n'est pas nécessaire pour le moment d'enregistrer ses représentants en tant que lobbyistes pour le compte d'une organisation en vertu de cette loi.

Dans le cadre de cet examen, l'expert en relations gouvernementales a préparé un document d'information qui explique la *Loi sur le lobbying* et sa pertinence en ce qui concerne les activités de l'ATC.

Il est particulièrement important de souligner que les communications avec le gouvernement ne sont pas toutes assujetties à l'enregistrement en vertu de la *Loi sur le lobbying*. La loi requiert qu'une organisation s'enregistre lorsque « les activités de lobbying constituent une partie importante des fonctions des employés qui communiquent avec des titulaires d'une charge publique ». Le mot « importante » signifie qu'une personne au sein de l'organisation consacre 20 pour cent ou plus de son temps à des activités de lobbying assujetties à l'enregistrement – OU – que le temps total consacré aux activités de lobbying par

l'ensemble des employés rémunérés est égal à 20 pour cent ou plus du temps d'emploi d'un seul employé qui exécute des activités assujetties à l'enregistrement.

L'ATC ne répond à aucun de ces critères. Même si, parfois, l'ATC traite directement avec des titulaires d'une charge publique fédérale, elle ne croit pas être tenue de s'enregistrer en vertu de la *Loi sur le lobbying* pour communiquer avec ces personnes.

Comme l'explique l'énoncé de mission de l'ATC, le rôle de l'Association consiste à offrir une tribune neutre de collecte et d'échange d'idées et d'informations sur les lignes directrices techniques et les bonnes pratiques. La majorité des activités de l'ATC ne comportent aucune activité de défense d'intérêts; ces activités visent plutôt à fournir aux membres et aux intervenants une source primordiale de ressources dans le domaine des transports.

Afin d'éviter toute situation selon laquelle l'ATC devrait avoir à justifier son statut d'organisation non enregistrée, l'expert en relations gouvernementales a recommandé un certain nombre de stratégies de communication que le Secrétariat a commencé à mettre en place.

Au cours des prochains mois, un complément d'information sur la conformité de l'ATC aux exigences de la loi sera ajouté à la rubrique « À propos de l'ATC » du site Web. □

Fondation de l'ATC

Le programme de sensibilisation TRAC bien adapté aux écoles canadiennes

Vers le milieu de 2007, la Fondation de l'ATC a lancé un projet pilote sur la possibilité de mettre en œuvre au Canada le programme TRAC, un programme éducatif conçu pour susciter l'intérêt des élèves des écoles secondaires à l'égard d'éventuels choix de carrières dans le domaine des transports.

Le programme TRAC (TRANsportation and CIVil engineering – Transports et génie civil) est un programme éducatif pratique conçu pour être utilisé dans les cours de sciences, de mathématiques et de sciences sociales des écoles secondaires. Le programme TRAC est une entité sans but lucratif et autonome de l'American Association of State Highway and Transportation Officials (AASHTO). Le fonctionnement de ce programme repose sur la collaboration de parrains tels que des organismes routiers, des partenaires et des donateurs.

En engageant les élèves à résoudre des problèmes de la vie de tous les jours, en permettant à des mentors bénévoles de travailler avec des groupes d'élèves et en fournissant aux enseignants le matériel requis, le programme TRAC établit des liens entre les élèves du secondaire et le monde réel des professionnels en transports et des ingénieurs civils, et il les encourage à envisager une carrière dans ces domaines.

Le programme, qui est déjà bien établi aux États-Unis, appuie clairement le mandat et les objectifs de la Fondation. C'est pour cette raison que le projet pilote a été entrepris, ainsi que pour déterminer si le programme pouvait être mis en œuvre au Canada.

À la fin du mois de juin, la mise en place du programme TRAC dans le cadre du projet pilote aura permis la participation de huit écoles dans

trois provinces. Ce projet pilote a connu un franc succès et a suscité l'intérêt et l'enthousiasme dans les écoles secondaires des provinces où il a été mis à l'essai, soit en Alberta, en Ontario et au Nouveau-Brunswick.

Ce programme a beaucoup plu aux enseignants et aux mentors bénévoles en génie. Toutes les écoles participantes ont hâte qu'il soit adopté et systématiquement lancé dans leurs provinces respectives.

Le projet pilote a démontré que le programme TRAC est bien adapté à l'environnement d'apprentissage canadien, qu'il peut facilement être adapté au système d'éducation canadien et qu'il peut être mis en œuvre partout au pays avec les modules et les méthodes d'utilisation en classe.

Étant donné l'envergure et l'échéancier du projet pilote, il n'a pas été possible de déterminer de manière concluante si le programme encouragera un plus grand nombre d'élèves à choisir le domaine de l'ingénierie. Toutefois, il ne fait aucun doute que le projet a rehaussé le niveau de sensibilisation des groupes d'élèves participants à l'égard des possibilités de carrières offertes dans le secteur de l'ingénierie. Le projet a également démontré que la mise en place d'un programme tel que le TRAC répondra à un besoin urgent en encourageant les jeunes à choisir une carrière dans l'industrie canadienne des transports.

Le projet pilote étant maintenant terminé, l'ATC – par l'entremise de son Conseil de l'éducation et du développement des ressources humaines – évalue les façons dont le programme TRAC pourrait être mis en place à l'échelle du pays. □

Le Service d'information sur les transports à l'oeuvre

L'ATC fait l'essai d'un wiki

Le Service d'information sur les transports (SIT) de l'ATC fait l'essai d'un progiciel wiki et a besoin de volontaires auprès des membres de l'Association pour fournir leurs commentaires sur ce progiciel.

Qu'est-ce qu'un wiki?

Un site wiki (comme le site Wikipédia bien connu) ressemble à une page Web normale, mais une différence importante existe entre les deux. Le navigateur Web utilisé pour faire afficher la page wiki laisse aussi l'utilisateur modifier l'information qui paraît à l'écran. Ainsi, le site wiki devient un espace de travail partagé et un travail de collaboration.

En quoi le wiki peut-il m'être utile?

La nature libre et non contrôlée des pages wiki les rend très flexibles. En ce qui concerne l'ATC, voici quelques exemples d'applications potentielles d'un wiki :

- ▶ lieu de discussion pour les comités et sous-comités responsables des projets bénévoles ou pour tout autre groupe de travail dont les membres partagent un intérêt commun;
- ▶ lieu commun où les participants peuvent partager et modifier des documents comme des formulaires de lancement de projets ou des exposés préliminaires de projets;
- ▶ espace qui fait la promotion des activités d'un comité auprès des autres membres de l'ATC.

Il ne s'agit que d'un point de départ puisqu'une grande partie du contenu et le développement du site seront effectués par les utilisateurs. Les seules restrictions sont de nature administrative : les

privilèges de modification du contenu seront restreints aux membres de l'ATC et les sujets traités devront être liés aux affaires de l'ATC.

Comment le site wiki est-il relié au site Web de l'ATC?

Le site Web de l'ATC est un « document » officiel de l'ATC et est géré par le secrétariat de l'Association. Il contient des éléments destinés aux membres et au grand public. Ce site est également relativement statique puisque l'information de plusieurs sections n'est pas souvent modifiée. Les membres peuvent suggérer des changements qui seront pris en considération par le secrétariat.

Le site wiki n'est pas un document officiel et il est uniquement destiné aux membres. Il peut être modifié aussi souvent que les collaborateurs wiki le désirent. Il n'est pas nécessaire de demander au secrétariat de modifier l'information sur la page wiki : chaque collaborateur peut modifier une page et les autres collaborateurs voient ces modifications au fur et à mesure qu'elles sont sauvegardées.

Comment utiliser le site wiki du SIT

La première étape d'utilisation du nouveau site wiki est l'inscription. Pendant la période d'essai, la fonction de modification des pages wiki sera réservée aux utilisateurs inscrits. Cette méthode fait également en sorte que seuls des membres de l'ATC deviennent des collaborateurs. Une fois inscrits, les utilisateurs peuvent lire le tutoriel qui fournit des renseignements fondamentaux sur la création et la modification d'une page wiki.

Veuillez communiquer avec le SIT à tis@tac-atc.ca pour obtenir le lien vers le formulaire d'inscription au site wiki ou si vous avez des questions à poser à ce sujet. ☐

Manuel de sécurité des zones de travaux routiers en préparation

L'ATC prépare actuellement un manuel de bonnes pratiques concernant la sécurité en zones de travaux routiers. Ce manuel portera entre autres sur la sécurité des travailleurs et du public dans les zones de travaux routiers et présentera les lignes directrices et les lois existantes au Canada à ce sujet, ainsi que les créneaux qui pourraient bénéficier de certaines améliorations.

Les intervenants du secteur routier ont déterminé que la sécurité des travailleurs et du public dans les zones de travaux est une question importante. Il n'existe actuellement aucune norme nationale établie dans ce domaine, mais les provinces ont chacune leurs propres pratiques en ce qui concerne les zones de travaux routiers.

La sécurité en zones de travaux routiers comprend une vaste gamme de types de travaux, de conditions, d'emplacements et de risques. Le manuel des bonnes pratiques restreindra les sujets couverts en présentant une synthèse des pratiques de sécurité existantes pour les zones de travaux routiers et en identifiant les problèmes qui doivent être résolus en la matière. Il examinera également les risques de sécurité et l'exposition aux risques en fonction des perceptions du public et des travailleurs, ce qui constitue un facteur clé dans la conception des zones de travaux routiers.

Ce manuel, qui est une initiative du Sous-comité de la sécurité en zones de travaux routiers de l'ATC, est principalement préparé sur une base bénévole, sous la supervision du Comité permanent de la sécurité routière.

Le Sous-comité de la sécurité en zones de travaux routiers a été créé en 2003 à la suite d'une recommandation du Comité permanent de la sécurité routière de l'ATC. Ce groupe de bénévoles était responsable de l'élaboration d'un guide des bonnes pratiques concernant la sécurité en zones de travaux routiers. Le premier chapitre de ce guide a été publié en 2005 sous forme de document distinct intitulé *Synthesis of Practices for Work Zone Speed Management* (Synthèse des pratiques de gestion de la vitesse dans les zones de travaux).

Au printemps 2008, le Comité permanent de la sécurité routière a rétabli le sous-comité et lui a confié la responsabilité de mettre au point un manuel identifiant les bonnes pratiques de sécurité dans les zones de travaux routiers.

Les travaux de préparation des deux premiers chapitres sont maintenant en cours, la publication de ce manuel étant prévue pour la fin de 2011. Des renseignements à jour seront fournis à ce sujet dans les prochains numéros des *Nouvelles de l'ATC*. ☐

L'ATC lance son nouveau site Web

L'ATC a récemment lancé une nouvelle version plus conviviale de son site Web.

Les modifications apportées au site améliorent grandement la navigation et l'extraction d'informations, car rien n'est laissé au hasard. Les fonctions conviviales et la structure épurée permettent maintenant à l'utilisateur d'avoir accès à l'information en un maximum de quatre clics. Elles permettent également une meilleure présentation de la vaste gamme de ressources en transport qui sont offertes par le site.



Dans notre monde de messagerie instantanée, il est essentiel de pouvoir communiquer efficacement avec les membres et intervenants et de fournir rapidement l'information dont ils ont besoin.

L'un des principaux résultats d'une enquête récemment réalisée auprès des membres de l'ATC indique que l'Association joue un rôle de premier plan en contribuant au partage d'informations pertinentes et opportunes au sein du secteur des transports. Le site Web de l'ATC permet maintenant aux utilisateurs d'extraire de l'information plus rapidement puisqu'il est structuré de manière plus logique.

Les intéressés sont priés de prendre note qu'ils auront peut-être à enregistrer à nouveau l'adresse du site Web de l'ATC – www.tac-atc.ca – et à créer un nouveau signet pour faire afficher la nouvelle version du site.

Fonctions du site Web

- ✓ Structure épurée offrant un accès rapide et facile à l'information (fonctions de recherche pratiques et formulaires en ligne)
- ✓ Vaste gamme de ressources en transports (liens avec des sites de l'industrie, bases de données, publications, rapports et lignes directrices)
- ✓ Fonctions conviviales
- ✓ Carte du site structurée de manière logique (navigation améliorée grâce aux boutons de fonction)

Inscription en ligne au congrès de l'ATC

L'enquête réalisée auprès des membres de l'ATC a donné lieu à une importante recommandation : l'accélération du virage en faveur de la diffusion électronique de l'information et des ressources. Par exemple, l'utilisation de formulaires d'inscription en ligne aux événements permet aux participants de sauver du temps et d'épargner de l'argent.

Rappelons donc aux délégués au congrès de l'ATC d'utiliser le formulaire d'inscription en ligne.

Chaque délégué au congrès de 2009 qui s'inscrit en ligne d'ici le 9 octobre participera au tirage d'une inscription de base gratuite au congrès de 2010 qui se tiendra à Halifax. Pour être admissibles à ce tirage, les délégués doivent remplir leur formulaire d'inscription au complet et acquitter leurs frais d'inscription en ligne.

Les utilisateurs peuvent avoir accès à l'outil et au formulaire d'inscription en ligne aux événements en consultant le menu qui paraît à gauche de l'écran lorsqu'on clique sur « Congrès annuel ».

Les lecteurs des *Nouvelles de l'ATC* sont invités à découvrir le nouveau site de l'ATC et à transmettre leurs commentaires et suggestions au webmestre à l'adresse webmaster@tac-atc.ca. 

ÉVÉNEMENTS À VENIR ~ 2009

12^e conférence internationale sur la rupture

Du 12 au 17 juillet,
à Ottawa (Ontario)
www.icf12.org

16^e congrès mondial et exposition sur les systèmes de transport intelligents

Du 21 au 25 septembre,
à Stockholm, Suède
www.itsworldcongress.com

Congrès annuel de l'Institut canadien des urbanistes

Du 30 septembre au 3 octobre,
à Niagara Falls (Ontario)
Tél. : 800-207-2138

Assemblée annuelle de l'American Public Transportation Association

Du 4 au 7 octobre,
à Orlando (Floride)
Tél. : 202-496-4800
www.apta.com

Congrès et exposition annuels de l'ATC

Du 18 au 21 octobre,
à Vancouver (Colombie-Britannique)
Tél. : 613-736-1350
www.tac-atc.ca